

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 JUIN 2019

Alerte canicule : le Département mobilisé pour les personnes âgées

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne met en œuvre un dispositif permettant de venir en aide aux personnes âgées durant cette période "d'alerte orange canicule".

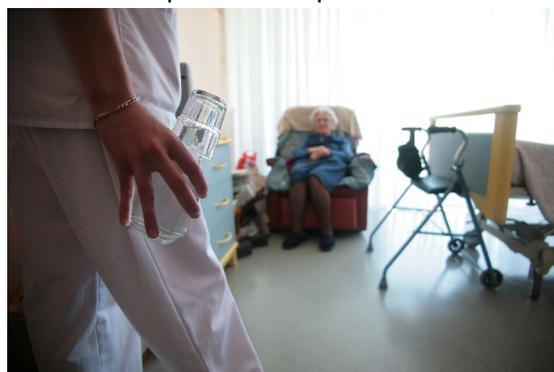
Pour mémoire en Haute-Vienne, cette alerte est déclenchée par le Préfet quand, durant 3 jours consécutifs, la température moyenne s'élève à 34° C en journée et ne descend pas en dessous de 20° C la nuit.

En structure d'accueil

Le Conseil départemental a prévu de financer jusqu'à 74 postes supplémentaires pour renforcer les effectifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Ceux-ci procèdent directement à des recrutements ponctuels. Le Département prendra alors en charge la rémunération de ces agents pendant les journées d'alerte.

Ce personnel supplémentaire effectuera des **interventions directes d'aide à la personne** :

- veiller à ce qu'elle se désaltère,
- que son habillement soit adapté,
- l'aider à rejoindre les salles rafraîchies ou moins ensoleillées, etc.



Pour les personnes vivant à domicile qui recherchent des conseils et informations:

Un numéro vert national est activé (appel gratuit).

0 800 06 66 66

La ligne est ouverte du lundi au samedi de 8h à 20h.